

## Frais forfaitaires applicables

Version 1.0 du 1er Janvier 2024

Ces tarifs comprennent la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), s'élevant actuellement à 20%

Frais de traitement (amendes, forfait post stationnement, refacturation de péage ou de parking, traitement d'une facture impayée)	30€ (en complément des frais d'infraction qui seront payés directement par le client)
Franchise standard pour dommages au véhicule si les conditions générales ont été respectées (si l'option "réduction de franchise" n'a pas été souscrite)	900€ pour les modèles Toyota Yaris, Peugeot e-208, Renault Kangoo 1500€ pour le modèle Ford Transit 2500€ pour le modèle Tesla 3 (Leo+)
Frais de dossier en cas de dommages responsables (en supplément de la franchise)	35€
Frais de remorquage/dépannage/rapatriement	Facture de remorquage + frais de rapatriement
Frais pour mise en fourrière suite à une infraction aux règles de stationnement en fin de location	250€
Frais en cas de fin de location ne respectant pas le niveau minimum de batterie ou de carburant exigé (autonomie < 20 Km)	150€
Véhicule rendu anormalement sale (intérieur ou extérieur)	Nettoyage léger pouvant être effectué en voirie : 50€ Nettoyage nécessitant un nettoyage en station : 100€
Non respect de l'interdiction de fumer	50€
Intervention et déplacement d'un technicien (causé par le client)	60€ pour une intervention dans la zone de service 60€ + facture de déplacement pour une intervention hors Métropole de Lyon
Frais d'immobilisation du véhicule avec responsabilité du conducteur (panne, sinistre, perte d'accessoire du véhicule...)	50€ + 40€/jour d'immobilisation
Restitution tardive d'un véhicule	Tarif standard + pénalité forfaitaire de 50 € si un autre conducteur est affecté par ce retard
Complément énergie si le véhicule est restitué avec une autonomie	Frais de carburant ou recharge majorés de 30€ de frais de service

inférieure à celle du départ	
Perte des papiers du véhicule	50€ + frais de remplacement
Rejet de prélèvement	7,50€/rejet
Appel au service client	Tarif local

*Aucun montant forfaitaire ne sera réclamé si vous prouvez que vous n'êtes pas responsable desdits montants.  
La zone de service désigne la zone tracée dans l'application Leo&Go où les véhicules peuvent être pris et déposés en fin de trajet.*